



SITE LBM
(fédérateur)

**Politique Qualité du
Laboratoire de Biologie
Médicale du CHU Grenoble
Alpes**

AAQUA.REF.007
Version : 8
Applicable le : 24-05-2024



2024-2025

Le Laboratoire Médical du CHU de Grenoble Alpes participe à la prise en charge des patients par la réalisation d'examen de biologie médicale, de génétique et d'anatomo-pathologie, notamment au sein de l'arc alpin. Ces prestations médicales sont étroitement associées à un engagement constant dans ses missions d'enseignement, de recherche, d'expertise et de recours. Le laboratoire s'inscrit dans les démarches diagnostiques et thérapeutiques du CHU Grenoble Alpes, ainsi que dans la démarche de certification HAS de l'établissement et plus globalement de sa politique qualité.

La volonté du laboratoire est de mettre en œuvre une politique qualité qui garantit un service médical rendu optimal, au plus proche des besoins des patients, des services de soins, des laboratoires demandeurs extérieurs et des partenaires du laboratoire, tout en visant l'excellence à toutes les étapes. Le succès de cette politique qualité nécessite l'implication et la participation active de l'ensemble du personnel. Le laboratoire s'engage également à ne pas avoir d'activités qui réduiraient la confiance en sa compétence, son impartialité et son intégrité opérationnelle, dans le respect des bonnes pratiques professionnelles, des exigences réglementaires et déontologiques.

Dans le cadre de cette politique qualité, le laboratoire priorise les trois axes suivants pour la période 2024-2025 :

- Offrir un service de qualité répondant aux besoins de nos utilisateurs et du personnel :
 - Mettre à disposition les informations clinico-biologiques nécessaires, notamment via le catalogue des examens ;
 - Optimiser la prescription connectée ;
 - Respecter les règles d'identitovigilance, en particulier selon le RNIV (Référentiel National d'IdentitoVigilance) ;
 - Sécuriser les données informatiques ;
 - Assurer des résultats fiables et rendus dans des délais compatibles avec la prise en charge des patients.
- Assurer et suivre la maîtrise et l'efficacité de l'ensemble de nos processus :
 - Optimiser le pilotage des processus et leurs interactions ;
 - Perfectionner l'approche par la gestion des risques.
- Prendre en compte les exigences de la version 2022 de la norme NF EN ISO 15189 :
 - Poursuivre la mise en place du plan de transition initié en 2023.

La Direction du Laboratoire s'engage à mettre à disposition de celui-ci les moyens et les ressources nécessaires afin de garantir cette politique qualité et la mise en œuvre du système de management de la qualité, dans le respect des exigences réglementaires et normatives applicables, en particulier de la norme NF EN ISO 15 189, ainsi que les documents opposables du Cofrac.

Pr Pascal MOSSUZ
Directeur du Laboratoire Médical

M. Jean-Marc BAIETTO
Directeur délégué du Pôle de
Biologie et Pathologie, et Pôle
de Pédiatrie- Génétique

Mme Isabelle RENEVIER
Cadre supérieure de santé du Pôle
de Biologie et Pathologie

Mme Laurence COMBET-BLANC
Sage-femme coordinatrice du Pôle de
Pédiatrie- Génétique